



Paris, le 25 juin 2012

## Isabelle Adenot, largement réélue Président du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens

Le 25 juin 2012, les membres du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens ont réélu Isabelle Adenot à sa présidence.

Elle déclare : « *Je suis honorée d'avoir été si largement réélue par mes pairs issus de tous les métiers de la pharmacie. Ce témoignage de confiance m'oblige. Dans un contexte difficile pour la profession, j'aurai à cœur de continuer à œuvrer, avec tous, en faveur de la compétence des professionnels, de la sécurité des actes et de l'indépendance des exercices.* ».

### Un engagement résolu et constant au service des confrères

Constamment réélue depuis 25 ans, Isabelle Adenot, 54 ans, a été successivement conseiller régional en Bourgogne, présidente de région puis présidente du Conseil central des pharmaciens titulaires d'officine avant d'être élue au Conseil national. En juin 2009, elle a été la première femme élue présidente du Conseil national.

Au cours de ce mandat national, elle s'est aussi progressivement investie dans des organisations professionnelles internationales. Depuis juin 2009, elle préside la Conférence Internationale des Ordres de Pharmaciens Francophones (CIOPF). Et après avoir pris une part très active aux travaux du Groupement Pharmaceutique de l'Union Européenne (GPUE) depuis 2003, elle en est l'actuel président.

### Une forte conviction au service de la santé publique

Ces dernières années, Isabelle Adenot a mis son énergie et sa détermination à défendre des dossiers transversaux et stratégiques pour l'amélioration de la santé publique : les relations ville-hôpital, l'utilisation éthique des technologies de communication, la création et le déploiement du Dossier Pharmaceutique et tout particulièrement la défense et la promotion de la déontologie en France et en Europe.

Tous les communiqués de presse de l'Ordre national des pharmaciens sont disponibles sur

[www.ordre.pharmacien.fr](http://www.ordre.pharmacien.fr)



**« Déontologie, sécurité et qualité des actes professionnels sont les enjeux d'aujourd'hui et de demain pour notre profession. Ils ont conduit mes actions lors de mon précédent mandat et conduiront le nouveau », a tenu à souligner Isabelle Adenot.**

### **Des premiers acquis aux champs d'action futurs**

Depuis 2009, c'est dans un contexte particulièrement difficile de procédures européennes, de crises sanitaire, économique, d'altération de la confiance du public dans le médicament et de bouleversements normatifs qu'Isabelle Adenot a recentré prioritairement l'Ordre sur ses missions de service public lors de ces trois dernières années.

Dans un souci d'optimisation de l'efficacité de l'institution, Isabelle Adenot a lancé une vaste réforme interne. Elle a également développé une politique d'ouverture de l'institution, notamment vers les patients.

Aujourd'hui, à l'heure des fortes interrogations qui secouent les professionnels de la biologie médicale et de la chaîne du médicament, c'est avec cette même détermination sans faille, qu'Isabelle Adenot aborde son nouveau mandat dans un environnement national et européen fortement perturbé. Elle entend, avec l'ensemble de l'institution ordinaire,

- ***Veiller attentivement aux effets de la dégradation des conditions économiques***

*Les politiques d'ajustement budgétaires et la compression des dépenses de santé qui en résulte, font peser des risques majeurs sur la qualité de l'exercice. Placés sous la contrainte des marchés, de la pression financière ou des restructurations, de nombreux confrères pourront difficilement faire face. L'Ordre tiendra le cap sur l'impératif déontologique avec fermeté, mais sans exigences irréalistes et avec pédagogie.*

- ***Renouveler positivement l'image du pharmacien***

*Dans la mission de défense de l'honneur de la profession, l'Ordre, dans un contexte où l'image médiatique du secteur pharmaceutique est ternie, se mobilisera pour démontrer que le pharmacien est compétent et incontournable dans le système de santé ; communiquer avec force et clarté que les objectifs budgétaires ne doivent pas compromettre la pérennité d'une profession essentielle à tous.*

- ***Maintenir l'attractivité des métiers de la pharmacie***





*L'évolution démographique est révélatrice. Les jeunes s'interrogent. Or, il n'est pas d'avenir sans relève. Dans la continuité des actions de communication déjà engagées, l'Ordre, avec ses partenaires universitaires et professionnels, devra redoubler d'effort pour favoriser l'attractivité des métiers et agir pour réviser la réforme des études. La relève passe par le recrutement et les études*

## CONTACTS

### Conseil national de l'Ordre des pharmaciens

**Anne-Laure Berthomieu**

[aberthomieu@ordre.pharmacien.fr](mailto:aberthomieu@ordre.pharmacien.fr)

Tél : 01 56 21 35 90

### Presse&Papiers

**Catherine Gros - Isabelle Closet**

[catherine.gros@pressepapiers.fr](mailto:catherine.gros@pressepapiers.fr)

[isabelle.closet@pressepapiers.fr](mailto:isabelle.closet@pressepapiers.fr)

Tél : 01 46 99 69 69

Tous les communiqués de presse de l'Ordre national  
des pharmaciens sont disponibles sur

**[www.ordre.pharmacien.fr](http://www.ordre.pharmacien.fr)**

